

# La Lettre *Déchets*

N° 17 - octobre 2005

## Dans ce numéro :

- **Actualités du réseau :** 2
  - Les représentations du Réseau Déchets
  - Projet TerritoireS de FNE
  - Campagne Stop le Plastok
  - Journée « dégage le sur-emballage » : un succès !
- **Le Dossier du mois :** 3  
**Les Assises de La Baule : bilan et commentaires de FNE**
- **La page prévention :** 6
  - Le geste du mois
  - « Réduisons vite nos déchets, ça déborde »
  - Un plan départemental de prévention dans les Landes
  - Les associations en action
- **« Nettoyons la Terre » : le bilan** 7
- **Brèves :** 7
  - Sacs et emballages biodégradables d'ici 2010 ?
  - Une réglementation stricte sur les substances chimiques
  - Suivi du débat public sur la gestion des déchets nucléaires
  - Plan d'élimination des appareils contenant du PCB
- **Les rencontres :** 8
  - Rencontre à la Maison départementale de l'Hérault
  - Les 11<sup>èmes</sup> Entretiens Écologiques du Sénat

### A noter

**La prochaine Réunion Nationale du Réseau Déchets aura lieu le samedi 26 novembre 2005 au Mans**



## Éditorial

### Petit poids : Chiche !

*L'heure est à l'allègement, plus précisément à la réduction du poids du contenu de nos poubelles. Mais attention, il ne s'agit pas uniquement de soustraire de la poubelle résiduelle des quantités de déchets par une optimisation du tri.*

*Examinons différents scénarios :*

*Soit 100 kg de déchets se répartissant en 50 kg de recyclables (y compris l'organique) et 50 kg d'ultimes destinés à l'incinération ou à l'enfouissement : c'est médiocre.*

*Les mêmes 100 kg mieux triés après des achats raisonnés peuvent produire 80 kg de recyclables et 20 kg d'ultimes : c'est mieux.*

*Cependant il ne faudrait pas considérer que 110 kg bien triés se répartissant en 90 kg de recyclables et en 20 kg d'ultimes soit une situation meilleure que les précédentes du point de vue de la prévention, car la quantité totale augmente.*

*Pour parler d'une prévention efficace, il faut que les 100 kg initiaux se réduisent par exemple à 90 kg se répartissant en 75 kg de recyclables et 15 kg d'ultimes.*

*Ainsi la volonté exprimée par Madame la Ministre aux assises des déchets de la Baule de voir les 290 kg par habitant aujourd'hui enfouis ou incinérés se réduire à 250 kg en 5 ans puis à 200 kg en 2015 est louable, mais n'est pas synonyme de prévention au sens d'une réduction de la quantité totale de déchets. C'est un objectif nécessaire visant à réduire les tonnages destinés aux centres de traitement mais pas suffisant.*

*En offrant, par le tri, nos déchets au recyclage, on ne s'affranchit pas de l'absolu nécessité de les réduire.*

*A part cela, le couscous préparé en fin de semaine et réchauffé (c'est excellent) les jours suivants vous le préférez avec ou sans pois chiches ?*

*Cuisine et prévention...*

*Bonne lecture*

*J-Luc Jugant  
Pilote du réseau Déchets*

### □ Les représentations du Réseau Déchets

En ce mois d'octobre, le Réseau Déchets a, lui aussi effectué sa rentrée au sein des nombreux groupes de travail, instances et réunions dans lesquels il représente avec force les positions des associations de protection de l'environnement et défend l'intérêt « environnemental » : Conseil National des Déchets, commission nationale du plan d'élimination des appareils contenant du PCB, Instance de Suivi des Piles et Accumulateurs (l'ISPA, dont un retour sera prochainement effectué), Conseil National de l'Emballage... de nombreux débats et échanges en perspective.

### □ Déchets et Territoires : Mobilisation du Réseau Déchets sur le Projet Territoires de FNE

Issu d'une réflexion de FNE et de ses associations affiliées, le projet Territoires, projet phare de la fédération pour les 2 années à venir, vise à formaliser un positionnement fédéral sur l'aménagement du territoire et une vision politique transversale des APNE. Il a aussi pour objectif d'établir des principes et des critères pour un aménagement soutenable/durable des territoires. Enfin un autre enjeu consiste en l'élaboration d'outils afin de faciliter une implication effective des APNE dans les processus de consultation et de participation à l'aménagement du territoire.

Ce projet ambitieux, d'un nouveau type pour FNE, concerne bien évidemment le Réseau Déchets : implantation de sites, principe de proximité, transport de déchets, planification territoriale. Ainsi si vous souhaitez participer à l'élaboration de la réflexion et apporter votre contribution à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter.

**Pour plus d'information, consultez le site de FNE à l'adresse : <http://www.fne.asso.fr/PA/territoire/dos/dossiers.htm#1>**

### □ Lancement de la campagne « Stop le Plastok ! »

Le recours au tout plastique nous rend dépendants d'une matière première non renouvelable, le pétrole, et génère de multiples pollutions aussi bien lors de la fabrication de ce plastique qu'après son utilisation, en fin de vie. Bien que de nombreuses alternatives existent, la plupart des distributeurs ont recours, pour attirer les clients, à des emballages plastiques ou des produits plastiques jetables.

C'est pourquoi Agir Pour l'Environnement et France Nature Environnement lanceront en fin d'année une nouvelle campagne de mobilisation citoyenne sur les problèmes générés par le recours quasi systématique aux matières plastiques.

Deux produits, très présents dans notre environnement quotidien et dont la diffusion se compte en milliards d'unités chaque année, seront particulièrement ciblés : les bouteilles d'eau et les films plastiques entourant notamment les journaux diffusés par abonnement et certains documents administratifs.

### □ Journée « dégage le sur-emballage » : un succès !

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre s'est déroulée la journée "dégage le sur-emballage", journée de sensibilisation et de contestation concernant les sur-emballages, co-organisée par le CNIID, FNE, Greenpeace et Agir Pour l'Environnement.

Cette journée, à laquelle FNE participait pour la première fois, a été une réussite et différentes actions ont été menées sur les lieux d'achat dans 45 villes françaises : actions de déballage, diffusion d'information à travers la distribution de brochures sur les sur-emballages et sur la prévention des déchets, signature de pétitions, échanges et débats.

Outre la démonstration que les citoyens ont conscience du problème des sur-emballages et qu'ils sont prêts à modifier leurs comportements d'achat, les actions menées le 1<sup>er</sup> octobre seront valorisées au niveau national par le Réseau Déchets notamment à travers le Conseil National de l'Emballage (CNE) auquel il participe. Elles serviront également d'appui pour maintenir la pression sur les industriels de l'emballage et faire valoir le juste emballage.



*Une animation à Bordeaux du collectif déchets girondin*

### □ Retour sur la formation « prévention des déchets » à Rennes

Le samedi 8 octobre dernier, FNE a organisé avec la FAPEN et Eaux et Rivières de Bretagne une formation sur la prévention des déchets. L'objectif était de former les membres associatifs de Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie à la prévention des déchets et de mettre à leur disposition les informations et les outils nécessaires afin de promouvoir au niveau local des politiques de prévention des déchets.

Grâce à un groupe motivé et très réactif, cette journée a été très intéressante. Un des nombreux sujets abordés portait sur la consommation et sur les moyens dont disposent les associations pour aller vers un changement des modes de production et de consommation, l'un des leviers efficaces étant de rendre le « libre choix de consommation » aux citoyens en les informant. Nous espérons que cette journée permettra de déboucher sur de nouveaux projets locaux de prévention.

# Le Dossier du mois : Les Assises de La Baule : bilan et commentaires de FNE

## 1/ Débats sur les orientations pour la NOUVELLE POLITIQUE DECHETS

Cette question a été abordée à l'ouverture des Assises avec la première plénière et en clôture lors du discours de Madame la Ministre Nelly Olin.



### **Pas de nouvelle loi mais des orientations plutôt positives**

La plénière a malheureusement été sans grand intérêt, les dés étant déjà pipés et jetés! Les intervenants ont été interrogés sur leur souhait d'une nouvelle loi, or tous savaient que la question était tranchée et que le MEDD y était opposé ! Notons néanmoins que la majorité des intervenants (représentants des collectivités, des associations de protection de l'environnement et des consommateurs ...) ont répété leur déception de ne pas avoir de nouvelle loi déchets, chacun donnant des arguments pourtant convaincants.

*Bruno Genty (Membre du Directoire Déchets) :* « ... le discours de clôture de Madame la Ministre était intéressant à plusieurs titres et notamment parce qu'il a permis de fixer pour l'horizon 2010 des objectifs de réduction des tonnages de déchets ménagers résiduels. Ceux-ci peuvent sembler insuffisants mais ils ont le mérite d'aller dans la bonne direction et de se traduire par des moyens nouveaux (par exemple, la création de 100 postes de chargés de mission « prévention »). Si nous ne pouvons que nous féliciter de voir une de nos revendications progresser, nous devons toutefois maintenir la pression car bien des questions demeurent en suspens : en particulier celles du financement mais aussi des avancées réglementaires nécessaires pour soutenir efficacement les initiatives des associations et des collectivités. » :

*José Cambou (Membre du Directoire Déchets) :* «La proposition positive est le taux de rachat de l'énergie produite à partir du méthane, ainsi que la feuille de route intéressante donnée à l'ADEME, reste à voir si les lignes budgétaires suivront ». Quand aux aspects négatifs, nous avons vu la promotion de l'incinération par notre Ministre de l'Écologie : « Depuis trop d'années on ne parle de l'incinération que comme un mode de traitement polluant, émetteur de dioxines, alors que, bien gérée, une unité d'incinération n'est pas polluante et permet de récupérer des quantités importantes d'énergie, ce qui, dans le contexte actuel, est un argument de poids ! Profitons d'une application réussie des nouvelles normes pour faire passer le bon message. »

*Stéphane Arditi (de l'association ECCLA et correspondant du Réseau Déchets)* a relevé dans ce discours de Madame la Ministre « qu'après un enthousiasme passager lié à la mise en avant des principes de réduction quantitative et de recyclage, notamment en utilisant la gestion comme opportunité de créer des emplois, un refroidissement s'est propagé au sein du monde associatif : les emplois créés seront majoritairement des emplois de faible qualification (utilisation des dispositifs de la loi Borloo). Le principe de la redevance spéciale pour les administrations, artisans et commerçants a été mentionné, mais pas de redevance pour remplacer la TEOM. Et le discours s'est clôturé sur l'actuelle pénurie d'installations de traitement au niveau de certains territoires, et les progrès techniques indéniables des incinérateurs et autres CSDU...

Si la prévention s'installe, elle n'en est pas encore à barrer la route aux grands avaleurs de déchets...

A nous de tenir le cap..»

Le discours de Madame Olin est sur le site : [www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=4658](http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=4658)

## 2/ Débats sur la PREVENTION DES DECHETS

### **Prévention, prévention, prévention... mais on reste le nez dans les tuyaux !**

*Bruno Genty:* « D'une part, si la prévention des déchets a été prise en compte au travers d'une table-ronde en séance plénière et dans plusieurs ateliers techniques, la manière d'aborder ce sujet a toujours été quelque peu restrictive.

Par exemple, le titre même de l'atelier technique « Filières de démantèlement et de déconstruction : nouvel eldorado ou gouffre financier ? » faisait l'impasse sur les filières de réutilisation des produits. Les débats qui s'y sont tenus ont confirmé cette vision industrielle de traitement du déchet, même si FNE (*Nathalie Villermet*) a défendu –bien seule– l'intérêt de prolonger la durée de vie d'un certain nombre de produits.

Dans la même logique, la table ronde consacrée à la prévention a été « plombée » par la diffusion pré-

alable d'un film sur les sacs de caisse suivi des jérémiades habituelles des représentants des plasturgistes que nous ne pouvions laisser sans réponse.

Cependant, dans un contexte aussi « conservateur », il n'était pas inutile de capitaliser les premières avancées enregistrées pour ce qui concerne les deux « chantiers emblématiques » du plan national de prévention de la production des déchets, à savoir les sacs de caisse et les imprimés non souhaités. Le fait que, pour ces modestes actions, des résultats concrets soient déjà acquis démontre bien aux conservateurs sceptiques (fortement représentés à La Baule) que la prévention ne relève pas seulement du discours et de l'incantation. Plusieurs médias ne s'y sont pas trompés et ont relayé nos interventions (Libération du 23/09/2005, Ouest-France, etc.). »

*José Cambou*: « Cette plénière prévention a été essentiellement centrée sur les sacs de caisse et à l'extrême sur les COUNA ou les emballages ce qui été extrêmement frustrant. La position des professionnels en tribune était malheureusement archaïque sur le principe que nous avons traduit comme : « n'évoluons pas, toute évolution va faire disparaître des activités et de l'emploi ». Depuis la salle, plusieurs réactions sur d'autres aspects ont élargi les débats aux problèmes du jetable, des bombes aérosol... et sur le besoin de prévention qualitative (toxicité des produits). »

*Stéphane Arditi* « Une bonne prestation de B.Genty, sur les enjeux de la prévention, en terme d'évitement de coûts, et de possibilité de créer des emplois peu délocalisables, a permis de faire remonter des tensions entre les partisans de la réduction et les industriels du plastique, qui de leur côté jouent le chantage à l'emploi ! L'exemple de la communauté urbaine de Lille, où les politiques de tri et de récupération ont permis de créer environ 150 emplois, là où le même tonnage en décharge n'aurait généré que 2 à 3 emplois, aurait pu élargir le débat... Mais une insistance « litanique » sur les sacs plastiques, et les courriers non adressés, n'a pas permis d'ouvrir la prévention sur des pratiques de réduction, et de réutilisation d'autres déchets.

Une salutaire intervention de FNE (*José Cambou*) sur les aspects qualitatifs (à partir de l'exemple des déchets biocides) est venue trop tard pour orienter le débat sur les déchets dangereux ! »

### 3/ Débats sur la RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

La REP élargit la responsabilité des producteurs à leurs produits devenus des déchets. Mise en place par l'OCDE, elle a pour objectif de responsabiliser les producteurs afin de les pousser à mettre sur le marché des produits éco-conçus, qui deviendront des déchets, moins impactants sur l'environnement.

Cette nouvelle responsabilité est difficilement acceptée par certains producteurs. Un responsable juridique de Philips a par exemple mis en avant les efforts d'éco-conception à faire, tout en refusant le principe de la REP jugeant les surcoûts « inacceptables pour leur industrie ».

Un économiste de l'École des Mines, quant à lui, a préconisé, un transfert à 100% et plus, vers les producteurs, afin de provisionner le coût environnemental futur !

Enfin, un consensus ressort : il est nécessaire qu'un signal prix fort et visible soit mis en œuvre, faisant apparaître de manière transparente le coût dédié au traitement de fin de vie.

### 4/ Points forts des 8<sup>èmes</sup> Assises

Lors de la dernière plénière, faisant normalement le bilan des Assises, un point nous a particulièrement inquiété : Christopher Allen, le responsable en charge de la stratégie déchets au sein de la commission européenne, a indiqué qu'un de ses objectifs était de développer « un marché européen du recyclage », en prenant pour malheureux exemple une usine de compostage espagnole capable de traiter les biodéchets de France !!! Cela fait froid dans le dos...

Il nous reste à marteler le point suivant : « la prévention et le traitement de proximité ne pourraient-ils pas simplement rester les principes directeurs de la gestion des déchets ? »

### 5/ Retours des ateliers

#### **Incinération des déchets : une filière performante renouvelée**

La question de la surveillance a été posée. L'intérêt des bio-indicateurs (par exemple lichens) a été démontré y compris en terme de dioxines. Le débat concernant les risques de transfert de polluants à partir des mâchefers réutilisés en travaux publics a été relancé. Le Président du Réseau scientifique Santé Déchets et les professionnels du traitement des déchets reconnaissent le bien fondé d'une demande d'évaluation actualisée de ce sujet (remarquons que c'est une demande de FNE depuis plus de 10 ans !).

Un besoin de nouveaux incinérateurs a été présenté par la DRIRE et les professionnels en mettant en

avant le contexte de dérèglement climatique (argument nouveau de leur part). FNE a contre-balançé ces propos en indiquant que les UIOM sont des aspirateurs de déchets et des concentrateurs de polluants. De plus, leurs sous-produits posent des problèmes, et ils présentent des risques de mise à mal du principe de proximité, ...

Autres informations : Actuellement sur les 130 incinérateurs existants, 12 sont déjà aux futures normes, 5 seront définitivement fermés, 87 devraient respecter les normes à l'échéance, 15 seraient en retard pour les respecter donc feront l'objet d'un arrêt momentané, et 11 posent problèmes (que deviendront-ils ?).

### **Les PREDIS, 10 ans après : bilan et perspectives**

Le décret de 1996 est en cours de révision. FNE (*José Cambou*) a obtenu des accords sur les points suivants : le plan doit parler de déchets dangereux –comprenant les déchets des différentes activités économiques, sans oublier les déchets dangereux des ménages- et le terme « gestion » doit se substituer à « élimination ». De plus, il est important que ces plans « vivent » réellement et soient suivis de faits.

Il a été reconnu que la prévention est trop peu utilisée et développée dans ces plans. De même, il a été mis en avant l'importance de garder la préoccupation de proximité (même si cette dernière sera différente de celle des OM), l'objectif étant de ne pas augmenter les transports de matières dangereuses.

Enfin, le MEDD a demandé la nécessaire prise en compte de l'évaluation environnementale.

### **Déchets organiques et compostage, échecs et réussites**

Les filières de compostage des bio-déchets et boues présentent un potentiel gigantesque : environ 7 millions de tonnes traitées sur un gisement national de 100 millions de tonnes.

On note une grande prudence de l'ADEME concernant les filières de compostage sur ordures brutes. FNE (*Pénélope Vincent Sweet*) est intervenue sur les catégories de compost. Il apparaît en effet que le compost obtenu à partir d'ordures brutes, tout en respectant la future norme NF044-51 (attendue avec impatience par les professionnels), ne pourrait prétendre à la catégorie 1 de compost, telle que définie par la Communauté européenne. Ainsi la frontière reste floue entre la notion de déchet et de « produit ».

En conclusion, il ressort que deux principes seraient déterminants : la complémentarité entre la collecte de bio-déchets, et la collecte des déchets dangereux (limiter les risques) ; et le rétablissement de la confiance entre acteurs et utilisateurs (augmenter les opportunités).

Un regroupement de collectivités pratiquant le compostage a été créé (FNCC) rassemblant environ 2 millions d'habitants.

En ce qui concerne le compostage domestique, on estime que 6 millions d'individus ont été touchés par des campagnes de promotion.

### **Élimination et valorisation : qu'est ce qu'une bonne valorisation ?**

L'accent a été mis dès le départ sur le flou entre valorisation et élimination : les déplacements transfrontaliers européens ont servi de fil à la discussion. Alors que la loi de 1975 sur les opérations transfrontalières laisse une certaine marge d'interprétation subjective dans l'instruction des dossiers, le projet de renouvellement du règlement 259-93 tendrait à amener un « durcissement de la procédure » : il s'agirait essentiellement d'éviter des passages de frontière permettant des « économies de taxes d'élimination ». L'exemple du transfert de REFIOM d'incinération vers les mines de sel allemandes peut illustrer ce phénomène.

Afin de distinguer la valorisation et l'élimination, des critères environnementaux et sociaux pourraient être pris en compte (ex : la pression évitée sur les ressources naturelles, les impacts environnementaux et sanitaires induits par l'utilisation, et la réponse à un besoin existant et non induit par le déchet.)

De ces critères, il pourrait être conclu qu'un incinérateur produisant de l'électricité ne pourrait plus prétendre à la valorisation, alors qu'un incinérateur permettant une production de chaleur pour un réseau thermique pourrait s'apparenter à de la valorisation (évitement d'une utilisation de fuel pour un besoin existant). Ainsi, les incinérateurs devraient se coupler à des politiques de réseaux de chaleur collectifs.

***Pour plus de détails, visitez le site internet de FNE, vous y trouverez les retours des correspondants du réseau déchets !***

### □ Le geste du mois :

#### La fête d'Halloween version prévention

Même pour la fête d'Halloween, pensez aux gestes prévention : évitez d'acheter des gadgets (masques, déguisements, maquillage...), pensez plutôt à réutiliser ce que vous avez déjà chez vous (vieux draps et vieux vêtements), et utilisez des citrouilles de jardin. Consommez des bonbons (avec modération) en vrac et, si vous organisez une fête, pensez à minimiser les déchets (vaisselle réutilisable, décoration récupérée), ...



### □ Lancement de la Campagne « Réduisons vite nos déchets, ça déborde. »



Attendue depuis plusieurs années par le Réseau Déchets de FNE, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et l'ADEME ont lancé, lundi 10 octobre, la première **campagne nationale de mobilisation sur la réduction des quantités de déchets ménagers**.

Le principe est de faire participer les Français à la gestion de leurs déchets avec comme priorité la réduction de leur production. Ainsi, pour réduire le volume et la toxicité des déchets, la campagne, qui durera trois ans, propose des gestes simples à suivre au bureau, en vacances et à la maison tels que choisir les produits au détail ou en vrac, boire l'eau du robinet, éviter les produits à usage unique... Tous ces conseils visent à mobiliser et impliquer le citoyen et à le responsabiliser en tant que consommateur.

Cette campagne sera l'occasion d'une mobilisation de tous les acteurs : ainsi les producteurs et les fabricants, qui, pour certains, agissent déjà, seront eux aussi concernés et seront incités à effectuer plus d'efforts afin de mettre sur le marché

des produits moins générateurs de déchets et plus respectueux de l'environnement.

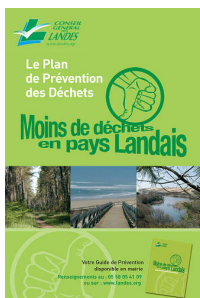
Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette campagne et nous vous diffuserons prochainement des outils de communication afin que vous puissiez communiquer localement.

**Pour plus d'information sur la campagne : [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)**

### La « Jette Society » : quel type de jeteur êtes-vous ?

Dans le cadre de cette campagne, et afin de mieux cerner les motivations et les attitudes des Français par rapport à leurs déchets, le Centre de Communication Avancé (CCA) a mené une étude, nommée « Jette Society », établissant une typologie de comportements. Cinq grandes mentalités tirées de nos modes de vie et de pensée ont été mises en évidence : les insouciantes, les minimalistes, les bons élèves, les moralistes et les novateurs. Ces familles illustrent la diversité des sensibilités et des attitudes face à l'écologie et à la problématique des déchets. Ainsi n'étant pas tous réceptifs de la même façon face à cette problématique, les messages doivent être adressés de manière spécifique afin d'enclencher les leviers d'actions de chacun et afin d'influencer les comportements d'achats.

### □ Un plan départemental de prévention des déchets dans les Landes



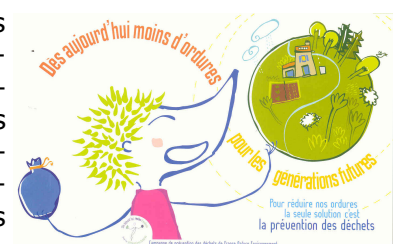
Exigé par la SEPANSO et soutenu par plusieurs associations locales, le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés des Landes a pour spécificité de comprendre un solide volet axé sur la prévention des déchets.

Outre le compostage autonome, véritable pierre angulaire de ce plan de prévention en dix actions, le Conseil Général a également mis l'accent sur les publicités non sollicitées distribuées dans les boîtes aux lettres, mais aussi sur l'exemplarité des collectivités et administrations landaises et sur l'éco-conception.

Souhaitons-lui d'atteindre ses objectifs, en misant sur son appropriation par les acteurs locaux.

### □ Diffusion des outils de prévention : les associations en actions

Diffusés à plus de 40 000 exemplaires sur l'ensemble du territoire français (et même en outre-mer) par près de 90 associations, les livrets et l'exposition, réalisés par le Réseau Déchets, sur le thème de la Prévention des déchets, ont rencontré un grand succès. Cinq mois après leur lancement, ces outils de communication permettent aux associations de mener de nombreuses actions sur le terrain et de relayer localement le message de la prévention. Vous pouvez bien sûr toujours nous contacter si vous êtes intéressés par ces outils de communication.



## Nettoyons la Terre : le bilan

Pour la première année, FNE et ses associations membres se sont impliquées dans la campagne écologique mondiale Nettoyons la Terre dont le point d'orgue a eu lieu les 16, 17 et 18 septembre derniers. Aux côtés des 35 millions de personnes qui ont participé à ce week-end solidaire à travers le monde (dans quelque 110 pays), ce sont plus de **5000 bénévoles** qui ont conjugué leurs efforts pour soutenir les initiatives proposées par les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) en France.

Les actions se déroulaient le plus souvent sur des sites d'exception, d'intérêt écologique et/ou patrimonial important, et couplaient les opérations de ramassage avec des activités de plein air (balades découvertes, randonnées et animations), faisant la part belle aux thèmes de la prévention des déchets, de la directive cadre sur l'eau ou encore de la protection du patrimoine naturel.



*L'Union Départementale Vie et Nature des Bouches-du-Rhône et les volontaires « Nettoyons la Terre » sur les Iles du Frioul*

Si cette campagne internationale a été la première expérience du genre pour notre fédération, elle ne doit faire oublier que les associations mènent ce type d'activités, portées vers la protection de l'environnement et de la qualité de vie, toute l'année et sans relâche. Nous espérons que l'impact médiatique et symbolique de cette campagne permettra de mettre en avant la nécessité de multiplier les actions en matière de prévention des déchets et de sensibilisation aux enjeux environnementaux ainsi que son corollaire, un soutien accru et permanent à l'activité associative.

Cependant, des opérations de ramassage et de nettoyage, même au niveau international, ne suffisent pas. C'est pourquoi les APNE et notre fédération ont mis l'accent sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, diffusant des conseils sur la **prévention** et incitant petits et grands à réfléchir sur les meilleures solutions pour générer moins de déchets.

Vous pouvez retrouver une synthèse complète de la campagne et de l'ensemble des actions Nettoyons la Terre sur notre site Internet : <http://www.fne.asso.fr> puis cliquez sur le **logo Nettoyons la Terre**.

## Brèves

### □ Sacs et emballages biodégradables d'ici 2010 ?

Le 18 octobre dernier, les députés ont adopté en première lecture, le projet de loi d'orientation agricole (LOA). Inséré dans le chapitre "consolider le revenu agricole et favoriser l'activité", l'article 11 de ce projet de loi dispose qu'« au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commercialisation et la distribution de sacs ou emballages en plastique non biodégradable sont interdites sur les territoires français ».

Nous ne pouvons qu'être surpris du contenu et de l'emplacement d'un tel article, dont les conséquences sont importantes et dont le principal objectif est donc bien d'offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs.

Le Réseau Déchets, qui estime que cet article ne va pas dans le sens de la prévention des déchets, espère que cette mesure n'entraînera pas une confusion chez le consommateur et que tout le travail de pédagogie effectué en amont sur la prévention et sur l'éco-consommation ne sera pas perdu. Ainsi nous rappelons que la meilleure solution est l'utilisation de sacs réutilisables (cabas), sachant que l'emploi de sacs biodégradables ne doit s'effectuer que pour des situations où les sacs à usage unique sont difficiles à remplacer (boucherie, poissonnerie, fruits et légumes).

Cependant, quelque soit le type de matériau utilisé, nous aurons à être très vigilants quant au mode de production utilisé et quant à la définition d'un sac ou emballage biodégradable et à veiller à ce que la norme sur la biodégradabilité (NF EN 13432) soit bien respectée.

### □ Pour une réglementation plus stricte sur les substances chimiques

Alors que le Parlement européen s'apprête à voter le projet de réforme REACH ce 16 novembre 2005, le Bureau Européen de l'Environnement (BEE), Greenpeace et les Amis de la Terre Europe, proposent de faire pression sur les députés européens en leur envoyant un email ou bien en ajoutant une photo à une galerie virtuelle de portraits, et ce afin que ce projet de réforme, bien que menacé par le lobby mondial de l'industrie chimique, devienne un outil réglementaire efficace et garant d'un avenir plus sûr et plus sain. Pour

cela, n'hésitez pas à visiter le site ci-dessous ... nous sommes tous concernés :

[www.chemicalreaction.org](http://www.chemicalreaction.org)



## Brèves...

### □ Suivi du débat public sur la gestion des déchets nucléaires

Alors qu'ont déjà eu lieu 6 des 14 sessions du débat national (lancé à l'initiative du gouvernement, sous la houlette de la Commission Nationale du Débat Public) sur la gestion des déchets radioactifs, plusieurs associations locales ont lancé des pétitions, demandant, comme le permet la Loi du 13 août 2004, l'organisation d'une consultation départementale (dans la Meuse et la Haute-Marne par exemple).

Cependant, au-delà du rejet de toute forme d'échange et de concertation par une partie de la population, il faut noter une certaine réussite des premières auditions : en ce qui concerne celle de Bure, même si des tensions existent, un dialogue entre les experts et la population s'est créé et d'enrichissants échanges ont eu lieu.

Ainsi, même si les réflexions et arguments suggérés par les citoyens qui participeront au débat public ne seront qu'une source d'inspiration pour l'élaboration du projet de loi sur le nucléaire et le vote par le Parlement au premier trimestre 2006, il est néanmoins indispensable pour le milieu associatif de participer à ce débat afin de l'enrichir et de le faire évoluer.

**Le programme de cette consultation nationale est disponible sur le site : [www.debatpublic-dechets-radioactifs.org](http://www.debatpublic-dechets-radioactifs.org)**

### □ Suivi du plan d'élimination des appareils contenant du PCB

Le 11 octobre, le Réseau Déchets de FNE a participé à la commission nationale du plan d'élimination des appareils contenant du PCB. Ce dossier est loin d'être clos. En effet les détenteurs d'appareils contenant du PCB ou des huiles polluées (les plus importants : EDF, France Télécom, Areva, l'Armée ..., et les autres plus petits comme les collectivités et des entreprises) ont pour obligation de suivre le plan d'élimination afin d'avoir traité tout le parc d'appareils pollués (à plus de 500 ppm) d'ici 2010.

Les associations doivent rester vigilantes sur ce domaine, car il ne semble pas que tous les détenteurs aient pris conscience de leur obligation.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations. Vous pouvez aussi interroger votre préfet sur ce dossier pour savoir si le plan d'élimination de PCB est bien respecté.

**Pour plus d'information, nous consulter et visiter le site : [http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=857](http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=857)**

## Les rencontres

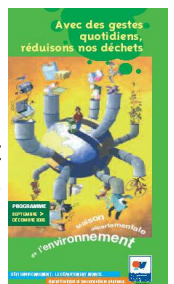
### □ Réunion Nationale du Réseau Déchets

Nous vous rappelons que la réunion nationale du Réseau Déchets aura lieu le **samedi 26 novembre prochain au Mans**. Au programme de cette journée, le dossier du jour sera consacré à la filière des DEEE. Il sera aussi question des déchets dangereux, de l'actualité de la campagne prévention, des biodéchets, du projet territoireS... Consulter le Réseau Déchets pour vous inscrire.

### □ Réduisons nos déchets avec la Maison départementale de l'environnement de l'Hérault

La Maison départementale de l'environnement de l'Hérault organise, jusqu'à la fin de cette année, une série d'expositions sur le thème « Avec des gestes quotidiens, réduisons nos déchets ». Plusieurs thématiques seront parcourues telles que le compostage domestique et collectif, réduire les déchets, les DEEE, le réseau des recycleries et ressourceries, les déchets recyclés...

**Pour le programme détaillé, 04.99.62.09.40 ou bien [www.cg34.fr/environnement/index.html](http://www.cg34.fr/environnement/index.html)**



### □ Les 11<sup>èmes</sup> Entretiens Écologiques du Sénat

ONYX/Véolia et Valeurs Vertes organisent le lundi 14 novembre 2005 au Palais du Luxembourg les 11<sup>èmes</sup> Entretiens Écologiques du Sénat. Le thème de cette journée est « l'économie du déchet : protéger l'environnement, économiser les ressources. Moteur d'emploi et d'innovation. »

Si vous êtes intéressés, contactez le Réseau Déchets.

**La Lettre Déchets** - N°17 - Octobre 2005 : lettre d'information du réseau Déchets de France Nature Environnement – Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976. **Site web** : <http://www.fne.asso.fr> – siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05 – **Directeur de la publication** : Sébastien Genest – **Rédacteur en chef** : Jean-Luc JUGANT ; **Conception et réalisation** : Delphine TOMBAL, Julien FOREST